



## LES FRAIS D'HOSPITALISATION A VOTRE CHARGE

<b>LES SUPPLÉMENTS OBLIGATOIRES</b>	
que nous encaissons pour le compte de la sécurité sociale	
✓ Forfait hospitalier	18 €
<b>LES SUPPLÉMENTS HÔTELIERS</b>	
✓ Chambre particulière sans douche	85 €
✓ Chambre particulière avec douche	100 €
✓ Chambre particulière avec douche « confort »	115 €
✓ Téléphone :	✓ ouverture de ligne 5 €
	✓ l'unité 0.10 €
✓ Accès au WIFI (société APICEA) inclus dans le tarif de la chambre particulière 20 min offert 24H = 3,5€ 3 jours = 9.90€ 1 semaine = 19 € 1 mois = 34€	
✓ Lit accompagnant (> de 7 ans), petit déjeuner compris	20 €
✓ Repas accompagnant	✓ déjeuner 12 €
	✓ dîner 10 €
✓ Location Téléviseur 24H = 5€ 7 jours = 30€ 1 mois = 75€ Mois Supplémentaire = 50€	
La location de téléviseur est gérée par un prestataire externe : SETRAM ☎ : 01.46.66.93.39	

### Chambre particulière

Les chambres particulières sont attribuées le jour de l'entrée en fonction des disponibilités. Si votre demande ne peut être satisfaite au moment de votre admission, nous ferons en sorte que vous soyez transféré(e) le plus rapidement possible.

### Mutuelles complémentaires

Certains frais (forfait journalier) et suppléments (chambre particulière, dépassements d'honoraires) peuvent être remboursés par les mutuelles complémentaires.

### Honoraires des praticiens (avis spécialisés)

Au cours de votre séjour, vous pouvez avoir besoin de consultations ou d'examen complémentaires réalisés par des médecins spécialistes qui ont opté pour le secteur conventionnel à honoraires libres. Dans ce cas, ils sont autorisés à pratiquer des compléments d'honoraires qui resteront à votre charge ou seront éventuellement remboursés par votre mutuelle.